

Barrière à insectes zero - Satisfait ou remboursé 2023

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1. ACHETEZ ENTRE LE 01/06/2023 et le 31/07/2023 INCLUS, un produit ZERO Insecticide Rampants et Volants de la gamme Barrière à insectes (BARZERO500).

Les achats effectués dans des magasins non domiciliés et non immatriculés en France Métropolitaine (Corse incluse) ou DROM COM ne seront pas pris en compte.

2. Testez le produit pendant un maximum de 30 jours calendaires suivants la date de votre achat (date du ticket de caisse faisant foi) et si vous n'êtes pas entièrement satisfait du produit, suivez les instructions pour obtenir le remboursement de votre achat.

2. RENDEZ-VOUS SUR LE SITE www.mes-promos-compo.fr en vous connectant AU PLUS TARD 30 JOURS CALENDAIRES SUIVANTS VOTRE ACHAT (soit au plus tard le 31/08/2023 pour un achat effectué le 31/07/2023) .

3. REMPLISSEZ LE FORMULAIRE d'inscription comprenant vos coordonnées postales complètes, vos coordonnées bancaires (émanant d'une banque domiciliée en France) ainsi que **les motifs de votre insatisfaction (sur minimum 5 lignes).**

Vous recevrez un e-mail confirmant votre préinscription à l'offre. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail.

4. JOIGNEZ VOTRE PRODUIT, votre ticket de caisse (ou facture d'achat) et le récapitulatif de votre inscription en ligne et envoyez le tout sous pli suffisamment affranchi (à votre charge) au plus tard 30 jours après votre achat (soit au plus tard le 31/08/2023 pour un achat effectué le 31/07/2023) à l'adresse suivante :

**TAKE OFF N°3238 – BARRIERE A INSECTES SATISFAIT OU REMBOURSE
CS 40593**

13595 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Pour que votre demande soit conforme, le produit doit être renvoyé avec au moins le ¾ de sa contenance initiale.

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez le remboursement de votre produit (les frais d'envoi de la demande restent à votre charge), par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la validation conforme de votre dossier. Le virement portera l'intitulé suivant : TAKE OFF – BARRIERE A INSECTES SATISFAIT OU REMBOURSE 2023.

Pour suivre l'état de votre dossier, rendez-vous dans l'onglet « Suivi de la participation » sur le module d'inscription de l'offre.

Si votre dossier est non conforme, vous recevrez un email vous en informant ou vous demandant de régulariser votre participation. Pensez à consulter vos emails ou vos courriers indésirables pour le suivi de votre participation.

Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (**3238**) dans l'objet de votre e-mail.

Toute réclamation effectuée **après le 31/10/2023** ne sera plus prise en compte.

Veillez à bien respecter le délai d'inscription après la date d'achat et à fournir tous les documents demandés.

Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux ou ne respectant pas toutes les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme.

L'Organisateur refusera notamment toute demande s'il apparaissait des fraudes, falsifications de la preuve d'achat, ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la preuve d'achat et tout document justifiant de l'identité du participant. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande de remboursement.

La société Compo ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté. Les frais de participation ne sont pas remboursés.

Offre non cumulable avec toute autre opération en cours portant sur les mêmes produits, réservée à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse incluse) et DROM COM (zone euro uniquement), à l'exclusion du personnel de la Société Compo et des sociétés organisatrices.

Offre limitée à une participation et au remboursement d'un seul produit par foyer (même nom, prénom et/ou même adresse, et/ou même email, et/ou même RIB). Les dossiers sans inscription préalable sur www.mes-promos-compo.fr ne seront pas pris en compte.

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société Compo, responsable du traitement de cette opération. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la société Compo dans le cadre de l'offre de remboursement et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la société Compo, ces données seront transmises à son service marketing. La société Compo garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.

En application des lois européennes et de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse dpo@take-off.fr, ou courrier postal adressé à : TAKE OFF – Service DPO, CS 40593, 13595 Aix en Provence CEDEX 3. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.